



**Commune d'Aulnat**

**2, avenue Pierre de Coubertin**

**63510 AULNAT**

**Tél: 04 73 60 11 11**

## **MARCHE DE SERVICES**

### **NETTOYAGE DES LOCAUX COMMUNAUX**

**Groupe primaire Francois Beytout**

**Centre de loisirs « les diabolins »**

**Pôle culturel « la clé du partage »**

**LOT N° 1**

### **Acte d'Engagement**

**Date limite de remise des offres fixée au Mercredi 08 octobre 2025 à  
12h.**

**N° de marché  
Aulnat 2025 - 03**

Personne publique contractante :                   **COMMUNE D'AULNAT**

Objet du marché :

**Prestation de services de nettoyage courant et ponctuel des locaux de  
bâtiments communaux.**

**Lot n° 1**

N° de marché :    **Aulnat 2025-03**

**MARCHE PUBLIC PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE en application de  
l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique.**

Pouvoir Adjudicateur :                   **Madame le Maire de la commune d'AULNAT**

Ordonnateur :                               **Madame le Maire de la commune d'AULNAT**

Personne habilité à donner les renseignements : **Madame le Maire de la commune  
d'AULNAT**

Comptable assignataire des paiements   **Monsieur le Receveur Municipal de Clermont  
Ferrand Banlieue**

**Date limite de remise des offres fixée au Mercredi 08 octobre 2025 à 12h.**

## ACTE D'ENGAGEMENT

### ARTICLE 1er - CONTRACTANT

JE SOUSSIGNE, (~~NOUS SOUSSIGNONS~~)(1)

Nom, prénom et qualité du signataire :  
Monsieur Benjamin Pardieu – Directeur d'Agences

Adresse professionnelle et téléphone :  
27 rue Pierre et Marie Curie 63360 GERZAT  
Tél : 04 73 14 31 87

agissant pour mon propre compte ;  
 agissant pour le compte de la société :  
SAS ABER PROPLETE AZUR

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché mentionnées dans le C.C.A.P,

m'engage, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

### ARTICLE 2 – PRIX

#### 2.1 – MONTANTS :

Les prestations définies dans le marché sont en 2 lots indépendants.

Nettoyage courant des locaux (conformément au CCTP et à la DPGF) du lot n° 1.  
Les prestations seront rémunérées par application de prix forfaitaires comme précisé dans la décomposition du prix global et forfaitaire.

L'évaluation de l'ensemble des prestations annuelles est de :

- montant hors T.V.A. : 46 637.08 euros (en chiffres)
- T.V.A. au taux de 20 %, soit 9 327.42 euros (en chiffres)
- montant T.V.A. incluse 55 964.50 euros (en chiffres)

Cinquante Cinq Mille Neuf Cent Soixante Quatre Euros et Cinquante Centimes (en lettres)

Nettoyage ponctuel des locaux (conformément au CCTP et au BPU).

Certains travaux de nettoyage seront effectués dans le cadre de bons de commande. Il n'y a pas de minimum annuel et le maximum annuel s'élève à 2 000 € HT.

#### 2.2 - PIECES CONTRACTUELLES

Les pièces contractuelles du présent marché sont celles visées au Cahier des Clauses Administratives Particulières.

### ARTICLE 3 – PAIEMENTS

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

- Du compte ouvert au nom de : ABER PROPTE AZUR  
Sous le numéro : 30004 02483 00010701580 86  
A : BNPA PARIBAS BRETAGNE ENTREPRISES

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A Gerzat  
Le 07/10/2025

Qualité du signataire, signature  
et cachet du prestataire :

*B. PARDON*  
Directeur d'Agence

~~ABER PROPTE~~  
27 Rue Pierre et Marie Curie  
63360 GERZAT  
SAS au capital de 1 120 000 €  
SIRET 453 453 080 00221

*Fait en un seul original.*  
*A Aulnat.*  
*Le 26/10/25*

*Le Maire,*  
*Christine Standon.*



*[Handwritten signature]*